

# Clef d'identification des cyprinidés du Québec

*Forêts, Faune  
et Parcs*

Québec 

# **Clef d'identification des cyprinidés du Québec**

**par**

**Huguette Massé  
Jean Leclerc**

Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la  
Montérégie et de Laval

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**Juin 2015**

## **Éditions**

### Avril 1998

Colligée et adaptée par :

Jocelyne Brisebois, technicienne de la faune, SAEF, Lanaudière

Bertrand Dumas, technicien de la faune, SAEF, Montérégie

Jean Leclerc, technicien de la faune, SAEF, Montérégie

Gilles Roy, technicien de laboratoire, SAEF, Montérégie

Mise en page préliminaire : Jean Leclerc

Édition finale : Ginette Morel, bibliotechnicienne, SAEF, Montérégie

### Juin 2015

Révision et mise à jour : Huguette Massé et Jean Leclerc, techniciens de la faune

Numérisation des dessins et photos : Huguette Massé et Jean Leclerc

Édition finale : Huguette Massé

Révision du texte : Pierre Dumont

### **Crédits photos et dessins:**

LEGENDRE, V. 1960. Clef des Cyprinidés ou Ménéés du Québec. Québec, Ministère de la Chasse et de la Pêche, Office de biologie, Les poissons d'eau douce, Tome 2. Tiré de : Le jeune naturaliste 10 (9-10) : 178-212.

SCOTT, W. B. et E. J. CROSSMAN. 1974. Poissons d'eau douce du Canada. Canada, Ministère de l'Environnement, Service des Pêches et des Sciences de la mer, Bulletin 184. 1026 p.

New York State Department of Environmental Conservation : Méné à tête rose et Méné émeraude.

Réal Gauthier : Gardon rouge.

Jean Quesnel : Méné jaune.

Bertrand Dumas : dessin du nez du Mulet à cornes.

Huguette Massé et Jean Leclerc : photos couleurs.

### **Référence à citer**

MASSÉ H. et J. LECLERC. 2015. Clef d'identification des cyprinidés du Québec. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Longueuil, Québec. 24 p.

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN : 978-2-550-73300-3

## Table des matières

Table des matières.....	4
Liste des tableaux.....	4
Préface.....	5
CLEF D'IDENTIFICATION DES CYPRINIDÉS.....	7
Annexe 1 : Supplément photos.....	16
Bibliographie.....	21
Glossaire.....	22

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des noms latins, français et anglais des cyprins du Québec et leurs codes respectifs utilisés pour faciliter la saisie sur le terrain .....	6
--	---

## Préface

Au Québec, on retrouve présentement 28 espèces de cyprins, dont 24 sont indigènes. La carpe, le carassin, la tanche et le gardon rouge ont été introduits au cours des 150 dernières années. L'identification de ces poissons représente souvent un défi de taille. Lors des formations dispensées au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, nous proposons une méthodologie mise au point par M. Jean-René Mongeau que nous avons surnommée l'exercice du pareil-pas-pareil. Un peu comme lorsqu'on fait un casse-tête, on commence par classer nos spécimens se ressemblant, ensuite on en examine les critères spécifiques, par exemple, l'orientation de la bouche, la localisation des nageoires, la présence de barbillons, etc.

La source de nos outils d'identification est sans contredit la clef élaborée par le biologiste Vianney Legendre (Office de biologie Montréal) publiée dans *Le Jeune Naturaliste* en 1960, où les espèces de cyprins du Québec y sont décrites en détail. Cet homme a donné naissance à une « culture » en identification de poissons au Québec, que le biologiste Jean-René Mongeau a affinée. Ce savoir-faire s'est transmis de façon rigoureuse au fil des ans, avec l'ajout de nouvelles clefs et de nouvelles espèces. L'identification juste des espèces est la base de la préservation de la biodiversité. Nous nous devons donc de respecter la mémoire de ces chercheurs en nous efforçant de réaliser avec la plus grande rigueur scientifique les identifications dont nous sommes responsables.

Un supplément photos est inséré à la fin du document pour faciliter la compréhension des critères.

**Mise en garde :** Cette clef a été construite pour l'identification de spécimens adultes, préalablement fixés dans le formaldéhyde tamponné à 10%.

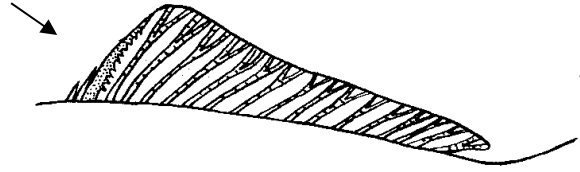
**Tableau 1 : Liste des noms latins, français et anglais des cyprins du Québec et leurs codes respectifs utilisés pour faciliter la saisie sur le terrain**

<i>Carassius auratus</i>	<b>carassin</b>	goldfish	CAAU
<i>Couesius plumbeus</i>	<b>mulet de lac</b>	lake chub	COPL
<i>Cyprinella spiloptera</i>	<b>méné bleu</b>	spotfin shiner	CYSI
<i>Cyprinus carpio</i>	<b>carpe</b>	common carp	CYCA
<i>Exoglossum maxillingua</i>	<b>bec-de-lièvre</b>	cutlip minnow	EXMA
<i>Hybognathus hankinsoni</i>	<b>méné laiton</b>	brassy minnow	HYHA
<i>Hybognathus regius</i>	<b>méné d'argent</b>	Eastern silvery minnow	HYRE
<i>Luxilus cornutus</i>	<b>méné à nageoires rouges</b>	common shiner	LUCO
<i>Margariscus margarita</i>	<b>mulet perlé</b>	pearl dace	MAMA
<i>Notemigonus crysoleucas</i>	<b>méné jaune</b>	golden shiner	NOCR
<i>Notropis atherinoides</i>	<b>méné émeraude</b>	emerald shiner	NOAT
<i>Notropis bifrenatus</i>	<b>méné d'herbe</b>	bridle shiner	NOBI
<i>Notropis heterodon</i>	<b>méné à menton noir</b>	blackchin shiner	NOHD
<i>Notropis heterolepis</i>	<b>méné à museau noir</b>	blacknose shiner	NOHL
<i>Notropis hudsonius</i>	<b>méné à tache noire</b>	spottail shiner	NOHU
<i>Notropis rubellus</i>	<b>méné à tête rose</b>	rosyface shiner	NORU
<i>Notropis stramineus</i>	<b>méné paille</b>	sand shiner	NOST
<i>Notropis volucellus</i>	<b>méné pâle</b>	mimic shiner	NOVO
<i>Phoxinus eos</i>	<b>méné ventre rouge</b>	Northern redbelly dace	PHEO
<i>Phoxinus neogaeus</i>	<b>méné ventre citron</b>	finescale dace	PHNE
<i>Pimephales notatus</i>	<b>méné à museau arrondi</b>	bluntnose minnow	PINO
<i>Pimephales promelas</i>	<b>méné à grosse tête</b>	fathead minnow	PIPR
<i>Rhinichthys atratulus</i>	<b>naseux noir de l'Est</b>	Eastern blacknose dace	RHAT
<i>Rhinichthys cataractae</i>	<b>naseux des rapides</b>	longnose dace	RHCA
<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	<b>gardon rouge</b>	rudd	SCER
<i>Semotilus atromaculatus</i>	<b>mulet à cornes</b>	creek chub	SEAT
<i>Semotilus corporalis</i>	<b>ouitouche</b>	fallfish	SECO
<i>Tinca tinca</i>	<b>tanche</b>	tench	TITI

## CLEF D'IDENTIFICATION DES CYPRINIDÉS

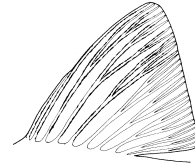
- 1 A) Base de la nageoire dorsale longue, plus de 11 rayons mous (14 à 22). Nageoires dorsale et anale ayant chacune une forte épine dentelée.

VOIR 2



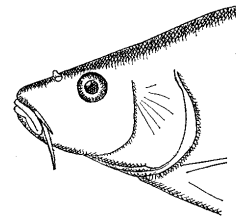
- B) Base de la nageoire dorsale courte, moins de 11 rayons mous à la dorsale. Pas d'épine aux nageoires.

VOIR 3



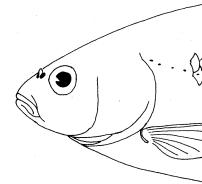
- 2 A) Deux paires de longs barbillons sur la mâchoire supérieure.

Les races carpe miroir et carpe cuir ne sont que partiellement recouvertes d'écailles.



*Cyprinus carpio*  
carpe

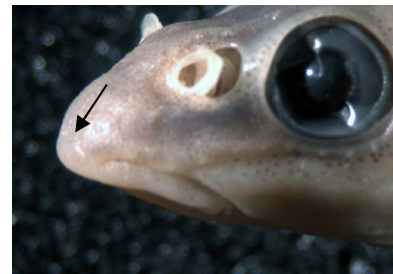
- B) Absence de barbillon.



*Carassius auratus*  
carassin

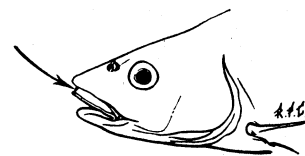
- 3 A) Prémaxillaires non protractiles (prémaxillaire supérieur non différencié du museau par un sillon).

VOIR 4

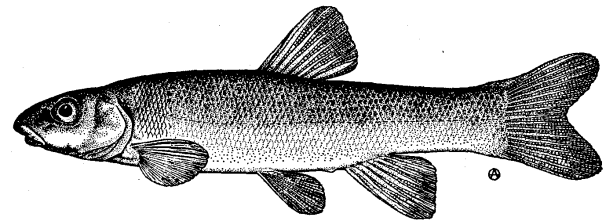
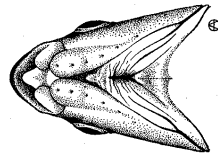


- B) Prémaxillaires protractiles (sillon en travers du museau).

VOIR 6



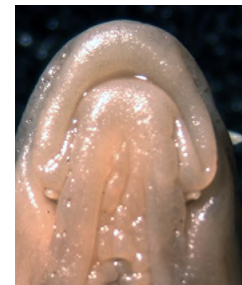
- 4 A) Mâchoire inférieure nettement trilobée, lobe central linguiforme.



*Exoglossum maxillingua*  
**bec-de-lièvre**

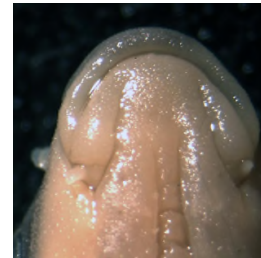
- B) Mâchoire inférieure de forme normale.  
**VOIR 5**

- 5 A) Lèvre supérieure épaisse.



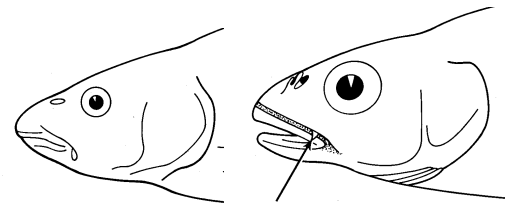
*Rhinichthys cataractae*  
**naseux des rapides**

- B) Lèvre supérieure mince.



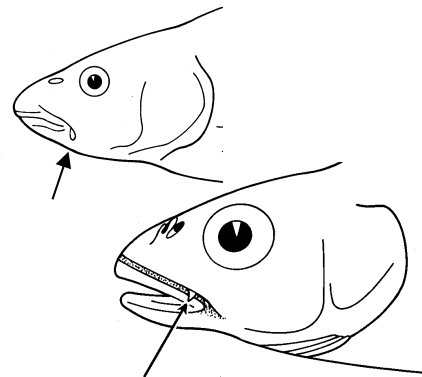
*Rhinichthys atratulus*  
**naseux noir de l'Est**

- 6 A) Maxillaire avec barbillon terminal ou intermaxillaire.  
**VOIR 7**



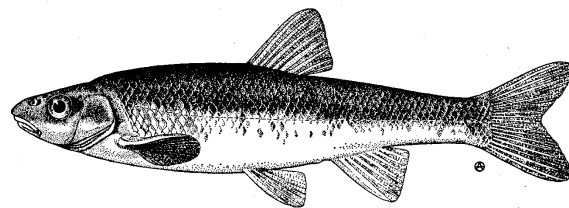
- B) Maxillaire sans barbillon.  
**VOIR 9**

- 7 A) Barbillon terminal mince situé au bout ou près du bout du maxillaire.  
Pas de barbillon intermaxillaire.  
**VOIR 8**



- B) Pas de barbillon terminal à l'extrémité postérieure du maxillaire.  
Barbillon intermaxillaire présent, caché dans le sillon au-dessus du maxillaire, **il peut n'être présent que sur un côté.**  
**VOIR 9**

- 8 A) Nageoires dorsale et anale non arrondies.  
Écailles sur la ligne latérale entre 55 et 70.



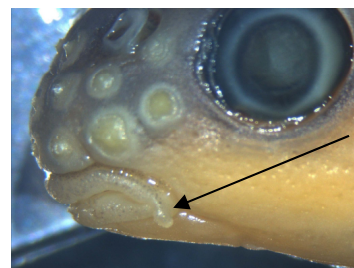
*Coesius plumbeus*  
**mulet de lac**

- B) Nageoires dorsale et anale arrondies. Écailles très petites, plus de 90 sur la ligne latérale.  
Chez les spécimens vivants, abondant mucus et coloration vert olive foncé.



*Tinca tinca*  
**tanche**

*Note : En période de reproduction, le méné à museau arrondi (Pimephales notatus) développe un barbillon terminal épais à l'angle de la bouche. (Legendre.1960)*

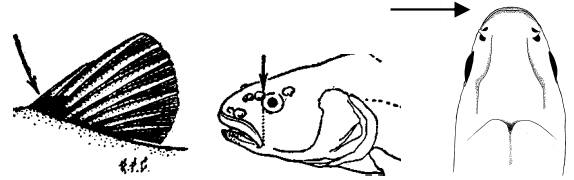


- 9 A) Présence d'une tache à l'avant de la nageoire dorsale.  
Ligne latérale complète avec 50 à 69 écailles.  
Péritoine argenté, non noir.  
Bouche terminale, bouche en cœur, voir le supplément photos.

*Note : En période de frai, le méné à grosse tête (Pimephales promelas) peut aussi avoir une tache à l'avant de la dorsale.*

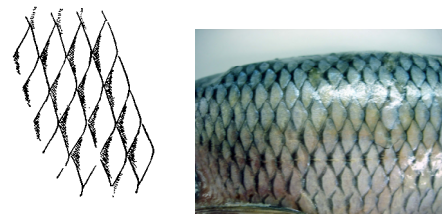
- B) Absence de tache à l'avant de la nageoire dorsale.

**VOIR 10**



*Semotilus atromaculatus*  
**mulet à cornes**

- 10 A) Écailles avec de nombreux mélanophores concentrés à l'avant **et** présence de barbillons intermaxillaires, parfois sur un seul côté.  
Lunule des écailles antérieures moins de 2 fois et demie plus haute que large.  
(Chez les juvéniles, la concentration de mélanophores est plus difficile à percevoir mais ils possèdent un barbillon intermaxillaire et 45 à 50 écailles sur la ligne latérale.)



*Semotilus corporalis*  
**ouitouche**

- B) Écailles sans concentration de mélanophore à l'avant.

Avec ou sans barbillon.

**VOIR 11**

- 11 A) Écailles à la ligne latérale plus de 55.

**VOIR 12**

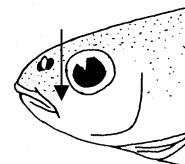
- B) Écailles à la ligne latérale 54 ou moins.

**VOIR 14**

- 12 A) Péritoine noir et 2 à 3 bandes latérales noires.  
Écailles très petites et difficilement discernables.

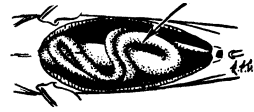
**VOIR 13**

- B) Péritoine non noir et absence de bandes latérales noires.  
Mâchoire supérieure n'atteignant pas l'aplomb de l'avant de l'œil.  
Flancs souvent parsemés d'écailles sombres.



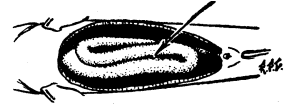
*Margariscus margarita*  
**mulet perlé**

- 13 A) Intestin avec deux replis transversaux en plus de la boucle principale.  
Bouche petite se terminant nettement en avant de l'oeil.



*Phoxinus eos*  
**méné ventre rouge**

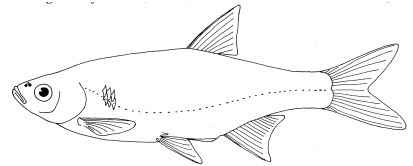
- B) Intestin plus court avec boucle principale unique.  
Bouche plus grande, se prolongeant presque jusqu'à l'aplomb du bord antérieur de l'oeil.



*Phoxinus neogaeus*  
**méné ventre citron**

*Note : Nous observons des hybrides entre les deux espèces de Phoxinus.*

- 14 A) Ligne latérale fortement infléchie. (Voir la note au no.15).  
Bouche fortement inclinée.  
Présence d'une carène.  
Rayons de la nageoire anale 10 et plus.



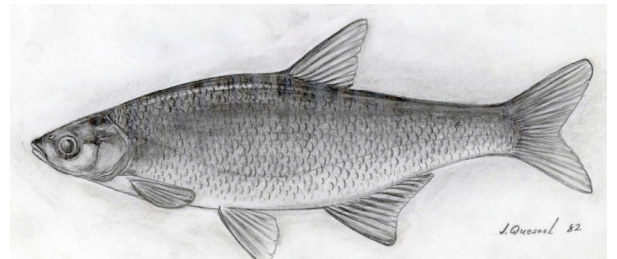
**VOIR 15**

- B) Ligne latérale non fortement infléchie. Carène absente.  
Rayons de la nageoire anale ordinairement moins de 12.

**VOIR 16**

- 15 A) Ligne latérale avec 44-54 écailles. Présence d'une carène charnue (dépourvue d'écailles) derrière les pelviennes.  
Rayons de la nageoire dorsale 8 rarement 7.

*Note : Chez les jeunes, bande latérale de chromatophores noirs comme un trait de pinceau et la ligne latérale n'est pas perceptible.*



*Notemigonus crysoleucas*  
**méné jaune**

- B) Ligne latérale avec 36-41 écailles. Présence d'une carène pourvue d'écailles derrière les pelviennes.  
Rayons de la nageoire dorsale 9 à 11.



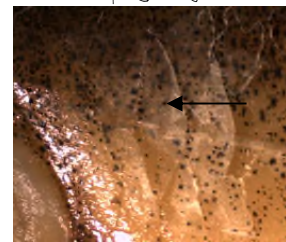
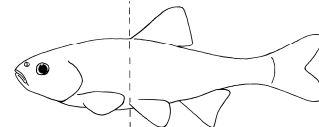
*Scardinius erythrophthalmus*  
**gardon rouge ou rotengle**

- 16 A) Rayons à la nageoire anale 9 à 12. Bouche terminale.  
VOIR 17
- B) Rayons à la nageoire anale 7 ou 8 (rarement 6 ou 9).  
VOIR 19

*Note : Certaines populations de Luxilus cornutus n'ont que 8 rayons à la nageoire anale mais on les distingue par le nombre d'écaillés prédorsales, de 21 à 45, par le nombre d'écaillés au-dessus de la ligne latérale, de 7 à 9, et par les écaillés antérieures sur la ligne latérale en losange soit trois fois plus hautes que larges.*

- 17 A) Origine de la dorsale vis-à-vis ou en avant de l'aplomb de l'insertion des nageoires pelviennes. Lunule des écaillés sur les flancs en forme de losange et environ trois fois plus hautes que larges (dans la partie antérieure de la ligne latérale).

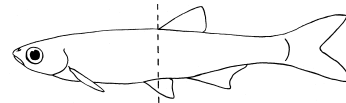
Nageoires inférieures rouges chez les mâles pendant la fraye.  
Péritoine marron.



*Luxilus cornutus*  
**méné à nageoires rouges**

- B) Origine de la dorsale derrière l'aplomb de l'insertion des nageoires pelviennes. Écaillés rondes ou presque rondes.

VOIR 18



- 18 A) Diamètre de l'orbite plus court que la longueur du museau. Pigmentation des flancs en partant du dos ordinairement limitée par la ligne latérale.



*Notropis rubellus*  
**méné à tête rose**

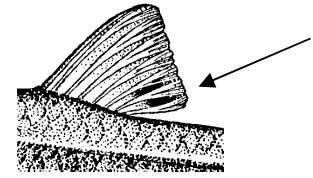
- B) Diamètre de l'orbite plus long que la longueur du museau. Pigmentation des flancs en partant du dos se terminant au-dessus de la ligne latérale.



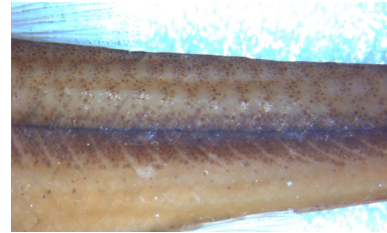
*Notropis atherinoides*  
**méné émeraude**

- 19 A) Nageoire dorsale avec tache noire sur les membranes entre les rayons postérieurs (chez les jeunes, présence de mélanophores).

Présence de lignes blanches obliques sur la bande latérale vers l'arrière du poisson.



*Cyprinella spiloptera*  
**méné bleu**



- B) Nageoire dorsale sans tache noire sur les membranes entre les rayons postérieurs.

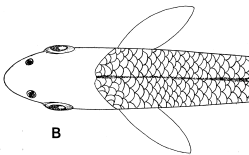
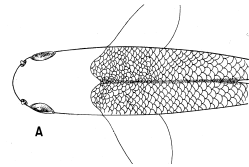
**VOIR 20**

- 20 A) Écailles prédorsales petites, de 23 à 30. Péritoine noir.

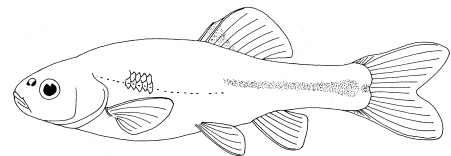
**VOIR 21**

- B) Écailles prédorsales plus grandes, de 11 à 22. Péritoine noir ou argenté.

**VOIR 22**

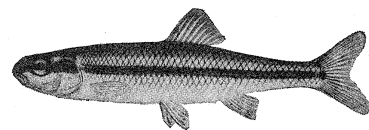


- 21 A) Bouche terminale orientée vers le haut.  
Tache caudale pâle indistincte.  
Corps trapu.



*Pimephales promelas*  
**méné à grosse tête**

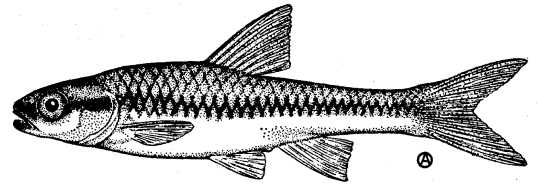
- B) Bouche subterminale.  
Tache caudale distincte **surtout** chez les jeunes.  
Corps cylindrique.



*Pimephales notatus*  
**méné à museau arrondi**

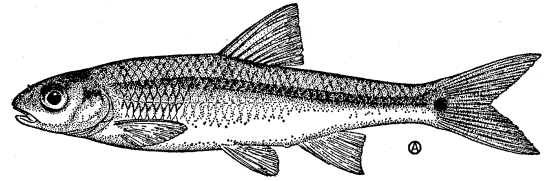
- 22 A) Bande latérale foncée et en évidence, se prolongeant vers l'avant sur l'oeil et sur le museau.

VOIR 23

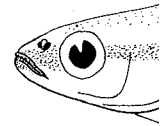


- B) Bande latérale peu prononcée, ne se prolongeant pas vers l'avant jusqu'à l'oeil.

VOIR 25



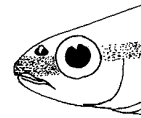
- 23 A) Bande latérale sur le museau, le menton et sur les prémaxillaires.



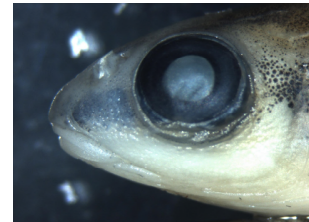
*Notropis heterodon*  
**méné à menton noir**

- B) Bande latérale sur le museau et les prémaxillaires mais pas sur le menton.

VOIR 24



- 24 A) Bouche orientée vers le haut avec un angle nettement inférieur à 45°. Diamètre de l'oeil chez les gros spécimens, environ égal à la longueur entre l'oeil et le bout du museau (nez plus long).



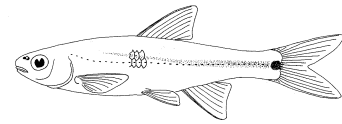
*Notropis heterolepis*  
**méné à museau noir**

- B) Bouche orientée vers le haut avec un angle d'environ 45°. Diamètre de l'oeil supérieur à la longueur entre l'oeil et le bout du museau (nez plus court).



*Notropis bifrenatus*  
**méné d'herbe**

- 25 A) Grande tache arrondie évidente aussi grande que la pupille à la base de la nageoire caudale.

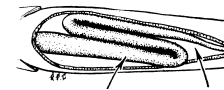


*Notropis hudsonius*  
**méné à tache noire**

- B) Pas de grande tache à la base de la nageoire caudale.

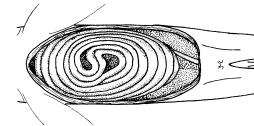
**VOIR 26**

- 26 A) Intestin court, présence de deux anses seulement. Péritoine pâle (argenté avec ou sans mouchetures).



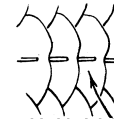
**VOIR 27**

- B) Intestin allongé, plus de deux anses. Péritoine noir.



**VOIR 28**

- 27 A) Lunule des écailles antérieures de la ligne latérale plus de 2 fois et demi plus haute que large. Rayons de l'anale ordinairement 8, parfois 9.



*Notropis volucellus*  
**méné pâle**

- B) Lunule des écailles antérieures de la ligne latérale moins de deux fois plus haute que large. Rayons de l'anale ordinairement sept.



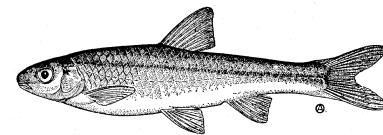
*Notropis stramineus*  
**méné paille**

- 28 A) Écailles avec plus de 13 sillons radiaires. Coloration cuivrée chez les spécimens vivants.



*Hybognathus hankinsoni*  
**méné laiton**

- B) Écailles avec moins de 13 sillons radiaires. Coloration argentée chez les spécimens vivants.



*Hybognathus regius*  
**méné d'argent**

## Annexe 1 : Supplément photos

Les photos sont en lien avec La clef d'identification des cyprinidés du Québec. La marche à suivre est la suivante : le chiffre et la lettre, exemple 2)A , se rapportent au critère 2)A de la clef d'identification.



2A) CYCA



2A) Carpe cuir : CYCA



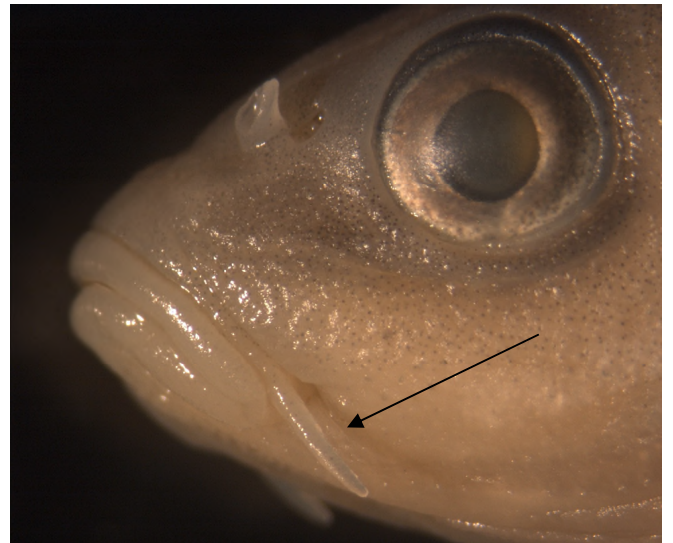
3A) Prémaxillaires non protractiles (pas de sillon)



3B) Prémaxillaires protractiles



8A) Barbillon terminal, mince, situé au bout ou près du bout du maxillaire: **COPL**



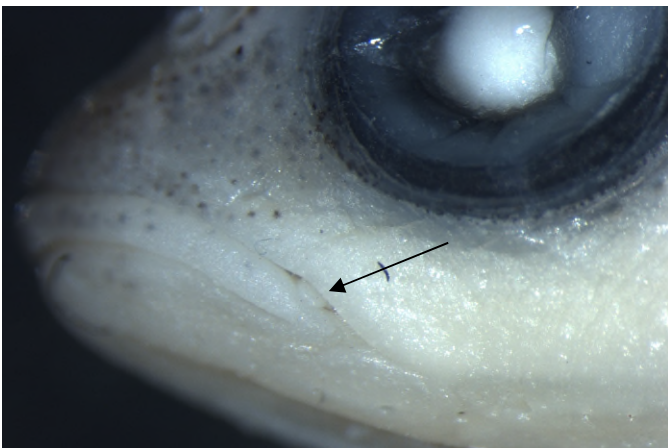
8B) Barbillon: **TITI**



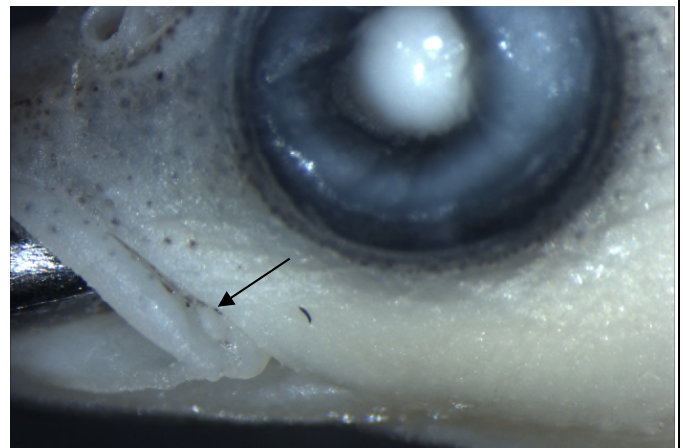
9A) Bouche en cœur vue dorsale: **SEAT**



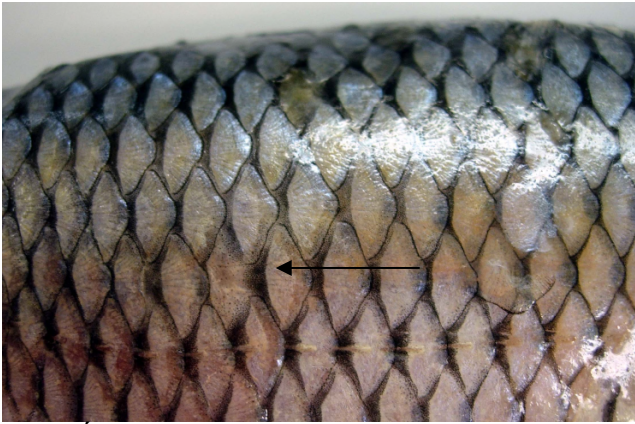
9A) Bouche en cœur vue latérale: **SEAT**



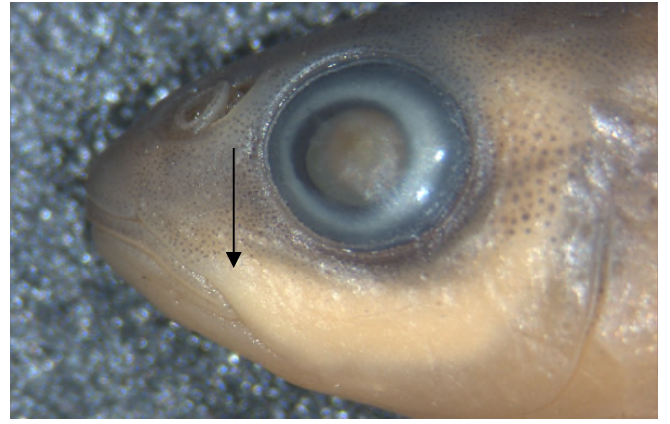
10A) Maxillaire avec barbillon: **SECO**



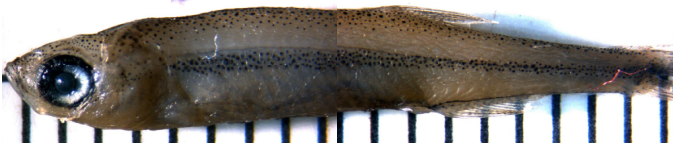
10A) Maxillaire avec barbillon **SECO**



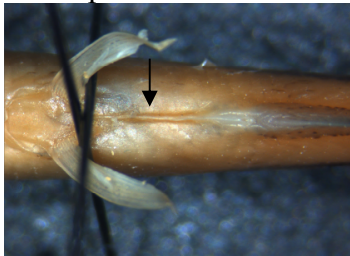
10A) Écailles avec denses pigments dans la partie avant de la lunule : **SECO**



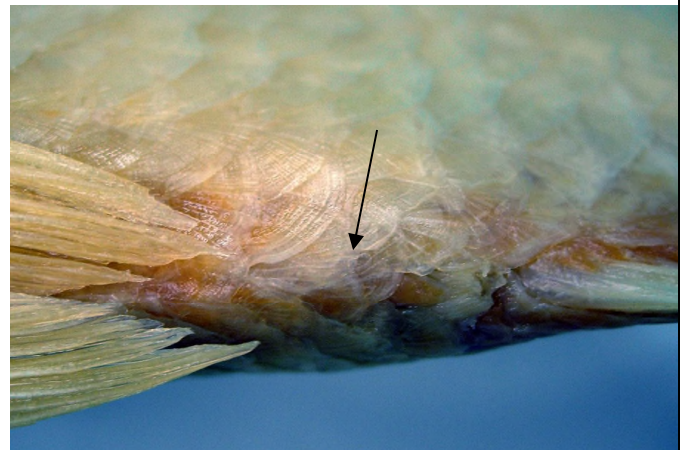
12B) Maxillaire supérieur n'atteignant pas l'aplomb de l'avant de l'œil: **MAMA**



Bouche terminale fortement inclinée, bande latérale en « coup de pinceau » constituée d'un ensemble de mélanophores.



15A) Abdomen derrière les pelviennes avec carène charnue, dépourvue d'écailles: **NOCR**



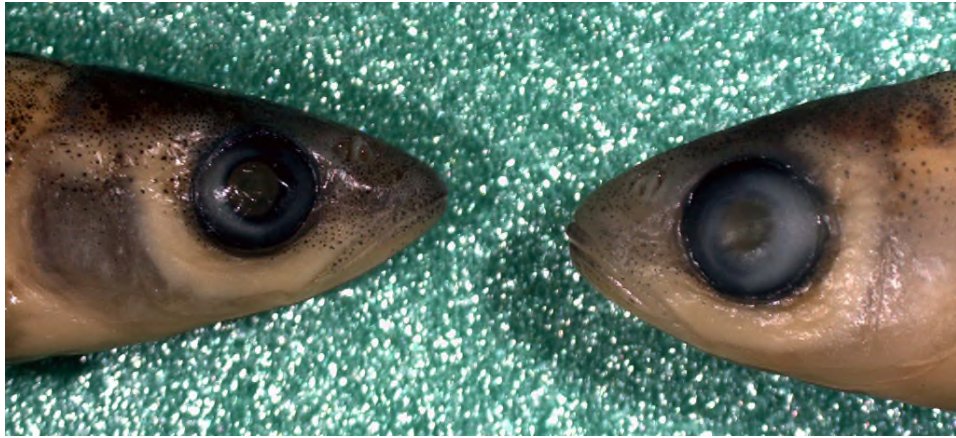
15B) Abdomen derrière les pelviennes avec carène pourvue d'écailles: **SCER**



17A) Lunule trois fois plus haute que large : **LUCO**

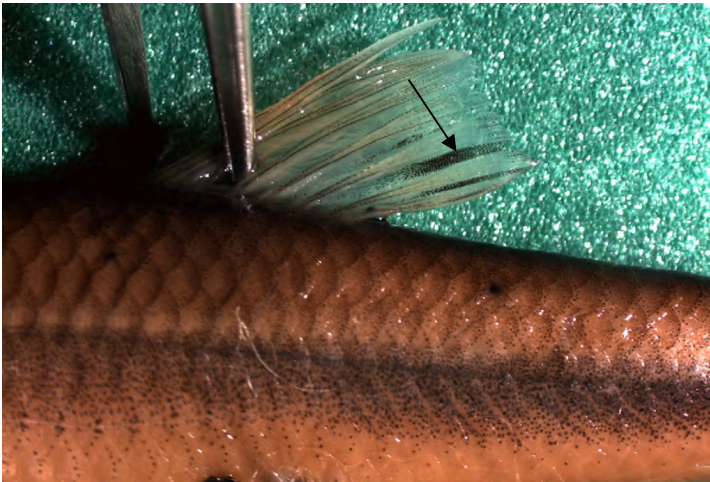


17A) Lunule trois fois plus haute que large : **LUCO**

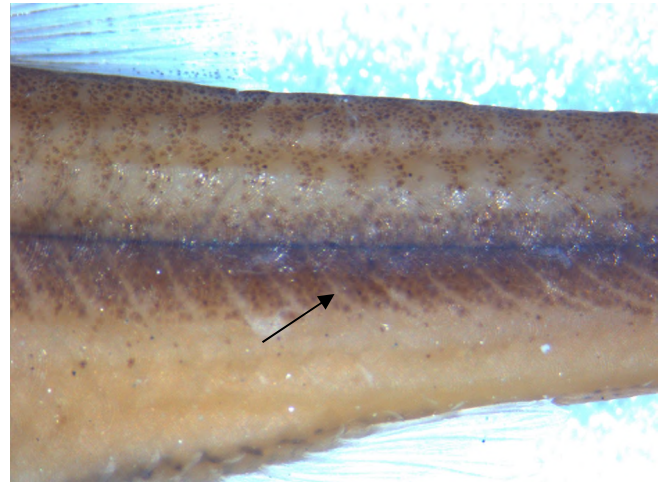


18A) Diamètre de l'orbite plus court que la longueur du museau : **NORU**

18B) Diamètre de l'orbite plus long que la longueur du museau: **NOAT**



19A) Nageoire dorsale avec tache noire sur les membranes entre les rayons postérieurs (chez les jeunes, présence de mélanophores) : **CYSI**



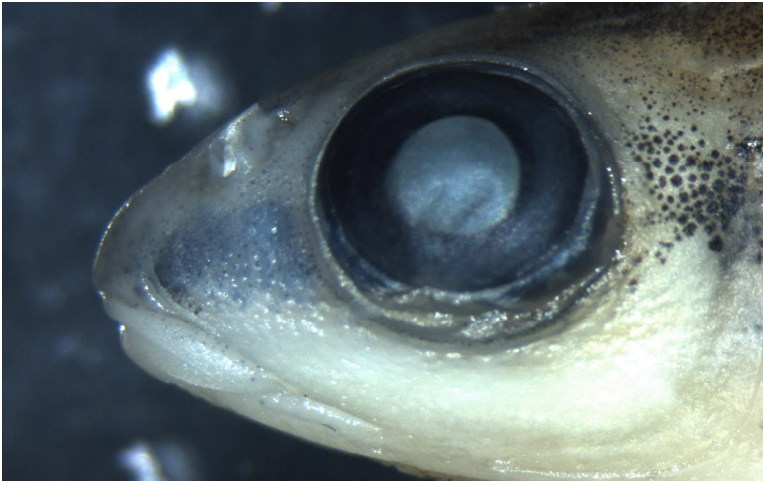
19A) Dans la portion postérieure de la bande latérale, lignes blanches délimitant les myomères: **CYSI**



21B) Bouche subterminale : **PINO**



23A) Bande latérale sur le museau et le menton (menton noir) et sur les prémaxillaires: **NOHD**



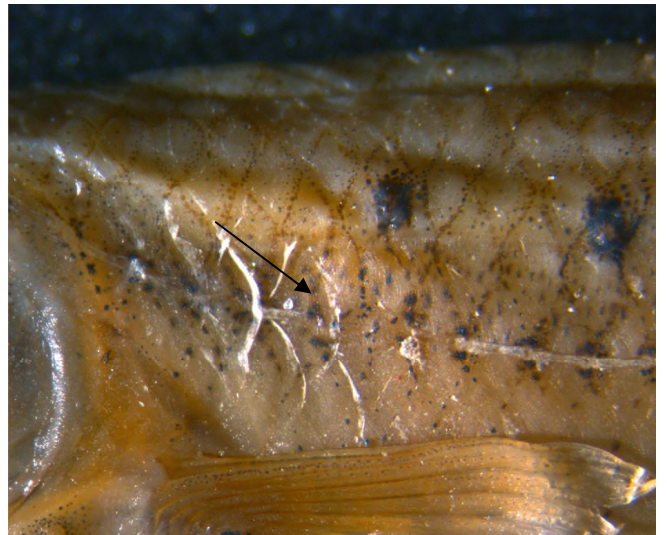
24A) Chez les gros spécimens, diamètre de l'œil environ égal à la longueur entre l'œil et le bout du museau (nez plus long) : **NOHL**



24B) Chez les gros spécimens, diamètre de l'œil supérieur à la longueur entre l'œil et le bout du museau (nez plus court) : **NOBI**



27A) Lunule des écailles antérieures de la ligne latérale de 2,5 fois plus haute que large. **NOVO**



27B) Lunule des écailles antérieures de la ligne latérale moins de 2 fois plus haute que large. **NOST**

## Bibliographie

- BECKER, G. C. 1983. Fishes of Wisconsin. University of Wisconsin Press, Madison. 1052 p.
- JENKINS, R. E. et N. M. BURKHEAD. 1994. Freshwater fishes of Virginia. American Fisheries Society, Bethesda, Maryland. 1079 p.
- HOLM, E., N. E. MANDRAK et M. E. BURRIDGE. 2009. The ROM field guide of freshwater fishes of Ontario. Toronto, Ontario. Royal Ontario Museum. 462 p.
- HUBBS, C. L. et K. F. LAGLER. 1967. Fishes of the Great Lakes Region. The University of Michigan Press. 213 p.
- LANGDON R. W., M. T. FERGUSON et K. M. COX. 2006. Fishes of Vermont. Vermont Department of Fish and Wildlife, Waterbury, Vermont. 320 p.
- LECLERC, J. et H. MASSÉ. 2012. Clef des cyprinidés adultes du Québec de Jean-René Mongeau†. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Longueuil. Affiche.
- LEGENDRE, V. 1960. Clef des Cyprinidés ou Ménéés du Québec. Québec, Ministère de la Chasse et de la Pêche, Office de biologie, Les poissons d'eau douce, Tome 2. Tiré de : Le jeune naturaliste 10 (9-10) : 178-212.
- McALLISTER, D. E. et B. W. COAD. 1974. Poissons de la région de la capitale du Canada. Ministère de l'environnement, Service des Pêches et des Sciences de la mer, Bureau du directeur de la publication. Publication diverse spéciale 24. Ottawa. 200 p.
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2015. Collection provinciale de poissons d'eau douce du Québec récoltés depuis 1928 à aujourd'hui. Édifice Montval, Longueuil, Québec.
- ROBINSON, H. W. et T. M. BUCHANAN. 1988. Fishes of Arkansas. University of Arkansas Press, Fayetteville. 536 p.
- SCOTT, W. B. et E. J. CROSSMAN. 1974. Poissons d'eau douce du Canada. Canada, Ministère de l'Environnement, Service des pêches et des sciences de la mer, Bulletin 184. 1026 p.

## Glossaire

**Définitions tirées de W. B. Scott et E. J. Crossman, 1974, et J.-R. Mongeau, 1987.**

Abdomen : Face inférieure du corps, surtout la partie comprise entre les nageoires pectorales et l'anus.

Anal : Qui a rapport à l'anus.

Antérieur : Partie avant; qui est en avant.

Anus : Ouverture postérieure externe du canal alimentaire: ouverture anale.

Bande latérale : Bande formée de pigments foncés qui court le long du milieu des flancs depuis la tête jusqu'à la queue du poisson (ne pas confondre avec la ligne latérale).

Barbillon : Appendice charnu en forme de fil ou de volet, disposé au voisinage de la bouche de certains poissons et qui sert d'organe tactile ou gustatif.

Baséoste (des nageoires) : Support squelettique des rayons de la nageoire.

Bouche infère : Au-dessous du museau, le museau surplombant nettement la bouche.

Bouche oblique : Ligne de la bouche (fermée) formant un angle de 45° ou plus avec l'horizontale.

Bouche subterminale : Légèrement recouverte par le museau, pas tout à fait terminale;

Bouche terminale : Extrémité des mâchoires supérieure et inférieure formant la partie la plus avancée de la tête.

Bouche ventrale : Sous la face ventrale de la tête, comme chez les esturgeons.

Carène : Crête médiane saillante et acérée sur la face ventrale du corps, entre les nageoires paires, ou sur la face latérale du pédoncule caudal.

Caudal : Qui a trait à la queue ou nageoire caudale.

Comprimé latéralement : aplati d'un côté à l'autre.

Crête radiaire : Ligne rayonnant du point focal de l'écaille. Leur nombre sert à différencier des espèces.

Dentaire : Os de la mâchoire inférieure, généralement pourvu de dents.

Déprimé : Aplati de haut en bas, c'est-à-dire dorso-ventralement, comme dans le cas des Cottidés.

Diamètre de l'œil : Diamètre horizontal du globe oculaire par opposition au diamètre de l'iris, qui est le diamètre de l'ouverture noire au centre de l'œil, ou diamètre de l'orbite, qui est la distance horizontale entre les bords antérieur et postérieur du socle oculaire.

Dorsal : Qui se rapporte au dos.

Épine : Rayon de nageoire non ramifié, dépourvu de segments distincts, plus ou moins rigide et pointu au sommet; ou structure semblable pointue, droite ou recourbée sur les autres parties du corps (opercule, joue).

Falciforme ou Falqué : Qui a la forme d'une faux.

Hauteur : Diamètre vertical ou profondeur du corps des poissons.

Insertion : En parlant d'une nageoire, l'extrémité postérieure de la base, la partie de la base la plus éloignée de la tête; en parlant des nageoires pectorales et pelviennes, la ligne le long de laquelle la nageoire est fixée au corps.

Ligne latérale : Chapelet de pores communiquant avec le canal sensoriel, le long des flancs d'un poisson.

Ligne latérale décurrente : Se dit d'une ligne infléchie vers le bas en adoptant le profil du ventre.

Longueur à la fourche : Distance entre le bout du museau et l'extrémité du rayon central de la nageoire caudale.

Longueur de la tête : Distance entre le bout du museau et le bord postérieur de l'opercule.

Longueur du museau : Distance entre le point le plus avant de la tête ou de la mâchoire supérieure et le bord antérieur de l'orbite.

Longueur prédorsale : Distance comprise entre la queue et l'origine de la nageoire pectorale.

Longueur standard : Distance entre le bout du museau et le bord postérieur du centrum de la dernière vertèbre entière.

Lunule : Partie visible de l'écaille lorsque celle-ci est en place sur le poisson.

Mandibule : Mâchoire inférieure.

Maxillaire : Élément postérieur et latéral de la mâchoire supérieure.

Médian : Situé sur la ligne centrale qui divise un animal en deux moitiés, droite et gauche.

Mélanophore : Cellule pigmentée de noir.

Menton : Partie ventrale antérieure de la mâchoire inférieure.

Museau : Techniquement la partie de la tête d'un poisson devant les yeux.

Myomère: Plaque musculaire, section des segments musculaires successifs qui correspondent à la séparation en feuilles des muscles d'un poisson cuit.

Nageoire anale : Nageoire située sur la ligne médiane ventrale derrière l'anus.

Nageoire dorsale : Nageoire du dos, généralement au centre, supportée par des rayons ou des épines.

Nageoires pectorales : Les plus antérieures ou les plus hautes des nageoires paires, généralement dorsales par rapport aux pelviennes.

Nageoires pelviennes : Nageoires ventrales paires situées au-dessous des nageoires pectorales ou entre celles-ci et la nageoire anale.

Opercule : Grand os rectangulaire de l'appareil operculaire; aussi l'ensemble de la couverture osseuse de la chambre branchiale composée des os operculaires, c'est-à-dire préopercule, interopercule, sous-opercule et opercule.

Orbite : Cavité osseuse qui contient l'oeil.

Origine d'une nageoire : Extrémité antérieure de la base; bout de la base la plus rapprochée de la tête.

Pectoral : La partie ventrale antérieure d'un poisson; la poitrine.

Pédoncule caudal : Extrémité charnue du corps derrière la nageoire anale et devant la caudale : la queue moins la nageoire caudale; le « poignet ».

Péritoine : Tissu fin membraneux qui tapisse l'intérieur de la cavité abdominale.

Postérieur : Qui est derrière.

Prémaxillaires : Paire d'os, habituellement garnis de dents, qui forment le devant de la mâchoire supérieure.

Préopercule : Os le plus antérieur du complexe operculaire; os de la joue.

Protractile : Qui peut s'allonger vers l'avant; se dit des prémaxillaires, séparés du devant de la tête (front) par une rainure.

Quille : Voir carène

Rayon épineux : Rayon de nageoire raide, non articulé ni ramifié et dont la marge postérieure est parfois recouverte d'une série de crochets acérés.

Rayon mou : Rayon souple, articulé et ramifié.

Rayons principaux : Les plus longs rayons de la nageoire (au moins trois quarts de la hauteur de la nageoire), facilement visibles, par opposition aux rudiments antérieurs, souvent invisibles; comprennent généralement tous les rayons ramifiés, en plus d'un rayon antérieur non ramifié.

Septum : Cloison séparant deux parties des tissus.

Terminal : À l'extrémité (voir bouche).

Tubercules nuptiaux : Petites excroissances ressemblant souvent à des boutons, qui apparaissent sur la tête, le corps ou les nageoires inférieures des mâles de certaines espèces (e.g. éperlan arc-en-ciel, méné à museau arrondi) à l'époque de la fraie.

Ventral : Sur la face inférieure; qui appartient à l'abdomen ou au ventre.